

PARIS, le 2 septembre 2009

GAINS DE PRODUCTIVITÉ ET COÛT DE LA PRATIQUE

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. refuse la politique de Monsieur Eric Woerth, Ministre du Budget, reprise par le Directeur de l'UNCAM, parlant de gains de productivité dans la réalisation des actes médico-techniques.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que le coût de la pratique des actes médicaux est bloqué depuis 1993 pour les actes diagnostiques, 1995 pour les actes thérapeutiques et chirurgicaux. L'érosion monétaire a largement fait disparaître tout gain de productivité, le Ministre du Budget devrait en être conscient !

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. n'acceptera pas le retour de la maîtrise comptable dirigée vers quelques spécialités (radiologues, médecins nucléaires, médecins biologistes, rhumatologues, cardiologues interventionnels voire, désormais, anesthésistes) alors qu'ils ont tous fait des efforts d'économie dans le cadre de la maîtrise médicalisée.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. demande que les marges d'augmentation d'honoraires dégagées par l'ONDAM soient électivement dirigées vers les spécialités cliniques y compris la médecine générale sans politique de troc, alors que les revenus de l'ensemble des médecins libéraux sont dans la moyenne basse de leurs confrères européens.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que contrairement à d'autres catégories socio-professionnelles, les médecins libéraux, dans le cadre de la convention, ont largement répondu aux objectifs financiers de celle-ci, entraînant des économies notables pour les Caisses d'Assurance Maladie, comme l'a reconnu le Directeur de l'UNCAM.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. est prête à s'engager dans une négociation conventionnelle mais sur des bases de maîtrise médicalisée avec ses résultats financiers mais, en aucun cas, sur la politique comptable qui a été menée au cours des deux dernières années et ce avant la crise économique. Les médecins libéraux sont prêts à être solidaires de nos concitoyens mais ne laisseront pas telle ou telle spécialité servir de bouc émissaire alors que les structures hospitalières publiques bénéficient d'enveloppes budgétaires complémentaires, certainement utiles, comme étaient celles attribuées aux banques, mais avec la même opacité dans les objectifs finaux.